

Bulletins de vote pour l'Assemblée Générale de l'année 2020



Chers adhérents,

La situation sanitaire nous contraint à proposer une assemblée générale par correspondance cette année.

La date est fixée au 12 mars 2021, jour à partir duquel les pêcheurs pourront consulter les documents et donner leur avis.

Le vote ne sera accepté que durant la période du 27 au 30 mars 2021

Votre nom et Prénom *

Votre e-mail *

Bulletin de vote pour l'Assemblée Générale de l'année 2020

Je valide le rapport
d'activités * OUI
 NON

Je valide le rapport
financier * OUI
 NON

Je valide le rapport des
commissaires aux
comptes * OUI
 NON

Bulletin de vote pour l'Assemblée Extraordinaire de l'année 2020

Je valide la modification
des statuts types des
A.A.P.P.M.A. * OUI
 NON

Données personnelles *

En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées uniquement dans le cadre de l'Assemblée Générale et dans le cadre du vote qui se déroule du 27 au 30 mars 2021.

Ce bulletin de vote devra être envoyé entre le 27 et le 30 mars 2021
(cachet de la poste faisant foi)

à

Mr Jean Jacques VERHAEGHE
Président de La Concorde
Centre social et culturel
Allée des Sports
62500 Saint-Omer